

Façonner la mobilité de demain en Gironde

Cars express, covoiturage, hubs de mobilité, services vélos : en complément du volet ferroviaire du RER métropolitain, Nouvelle-Aquitaine Mobilités développe de nouveaux services pour améliorer la mobilité péri-urbaine.

La Gironde, en constante croissance démographique et économique, fait face à des défis majeurs en matière de mobilités. Améliorer les connexions directes au centre-ville de Bordeaux, l'accès aux gares et la desserte des zones d'emplois, nécessite des solutions de mobilité innovantes et efficaces.

Des solutions de mobilités adaptées

Pour répondre à ces différents défis, Nouvelle-Aquitaine Mobilités déploie un schéma des mobilités. Les lignes de cars express constituent l'élément principal de ce schéma (cf. carte jointe).

Elles se caractérisent par un itinéraire direct, comportant un nombre d'arrêts restreints, connectés avec d'autres réseaux de transports et desservant les zones d'emplois, avec une fréquence toutes les 15 ou 20 minutes, dès 5h15 du matin et jusqu'à 21h30 le soir.

En complément, dans les zones moins denses, deux lignes de covoiturage express seront aménagées sur l'A10 et l'A63, avec une voie réservée pour assurer une fluidité du trafic. De plus, des solutions de covoiturage sont déployées via l'outil Covoit Modalis, facilitant la mise en relation des personnes.

Afin de compléter ce schéma, sont prévus des aménagements de « hubs de mobilité », c'est-à-dire des points de connexion où l'utilisateur peut retrouver en un seul endroit des offres de cars, vélos, bus et covoiturage. Disposés d'abris vélos sécurisés, ces aménagements visent à rendre l'offre de transport plus fluide

avec une meilleure connexion aux autres modes de transport.

Les cars express, une alternative à la voiture individuelle

Avec plus de 200 000 voyageurs par an contre 100 000 initialement attendus, la première ligne entre Créon et Bordeaux, mise en circulation dès 2019 a très rapidement démontré sa pertinence. Plus de la moitié des utilisateurs déclarent privilégier le car à leur voiture pour le confort à bord et sa ponctualité. Le prix attractif de l'abonnement est également garant d'une économie financière importante pour les utilisateurs.

Fort de ce succès, une nouvelle ligne a été inaugurée en janvier 2024 entre Blaye et Bordeaux.

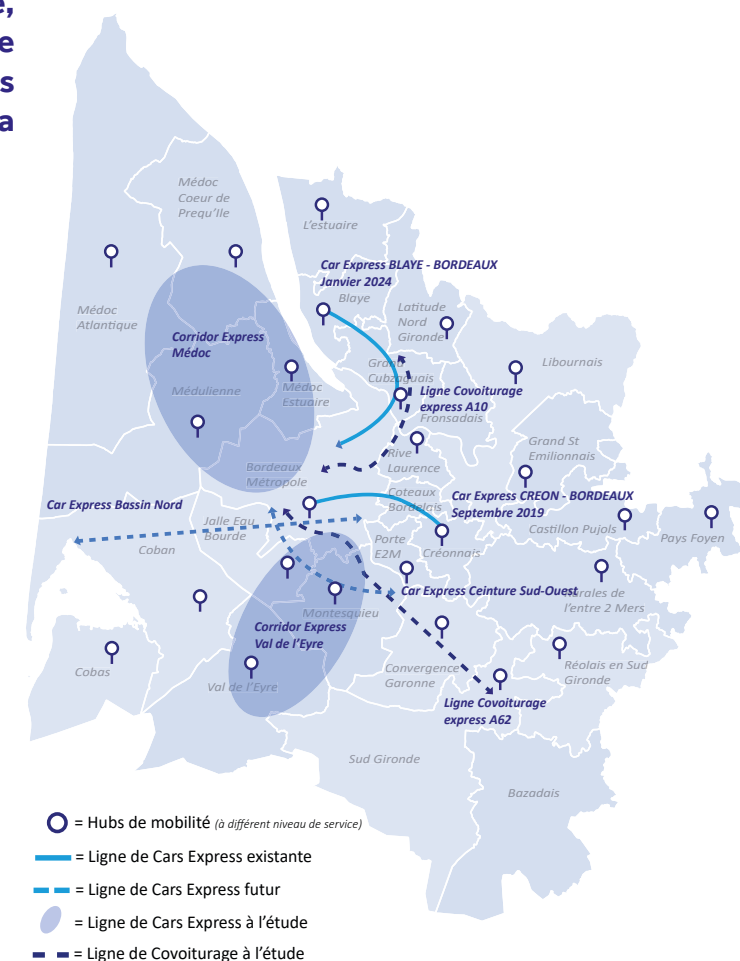
Un financement pluriel

Les coûts d'exploitation des seules lignes de cars représentent un montant annuel prévisionnel de 14 millions d'euros, cofinancés à 50% par la Région et la Métropole de Bordeaux et à 50% par le Versement Mobilité Additionnel.

Les prochaines étapes d'ici 2026

4 nouvelles lignes de cars express seront mises en exploitation (cf. carte) : « ceinture Sud-Ouest » desservant l'Aéroport et la technopole de Montesquieu, depuis le Bassin d'Arcachon Nord, le Médoc et le Val de l'Eyre.

90 hubs de mobilité seront aménagés sur l'ensemble du territoire. Positionnés sur des points stratégiques,



ils permettront de faciliter les déplacements en Gironde.

Enfin, le **déploiement du service Vélo Modalis** en Gironde est à l'étude. Aujourd'hui expérimenté entre Angoulême et Royan, ce service de mise à disposition de vélos électriques à proximité des gares, permet de parcourir « le dernier kilomètre » depuis son arrivée en train ou en car.



Les chiffres clés

90 hubs de mobilité

Permettront une amélioration des connexions entre les différentes offres de transport.

6 lignes de cars express

Offriront une alternative à la voiture individuelle et contribueront à réduire les émissions de particules fines et gaz à effet de serre.

2 lignes de covoiturage

Seront aménagées, situées sur l'A10 et l'A63, elles bénéficieront de la création d'une voie réservée.

1 million de voyageurs

C'est l'estimation de voyageurs attendus chaque année sur l'ensemble des futures lignes de cars express.

Paroles de Clément Rossignol Puech & Renaud Lagrave



Clément Rossignol Puech, Président de la commission locale des mobilités de Gironde, et Renaud Lagrave, Président de Nouvelle-Aquitaine Mobilités.

« Je suis très heureux de la création de la première commission locale des mobilités en Gironde » indique Renaud Lagrave, Président de Nouvelle-Aquitaine Mobilités.

Cette instance, première en France, a pour but d'organiser les mobilités à une échelle péri-urbaine, à partir d'un budget dédié, financé par le Versement Mobilité Additionnel.

L'enjeu est majeur : collaborer avec l'ensemble des autorités organisatrices de la mobilité du territoire pour mettre en place des services facilitant les déplacements des habitants.

Cette initiative confère ainsi au territoire une autonomie budgétaire et technique favorisant une gouvernance au plus près

des réalités locales.

« **Le péri-urbain a besoin d'une offre cadencée et directement reliée aux zones d'emploi.** En complément des axes ferroviaires, les projets de cars express et de covoiturage permettront de couvrir progressivement les besoins. Ces déploiements vont parfaire les outils d'information voyageurs et d'achat de titres Modalis » déclare Clément Rossignol-Puech, Président de la commission locale des mobilités.

En effet, 58% des kilomètres réalisés tous les jours sur le territoire Bordeaux Métropole viennent de l'extérieur. Un quart des emplois est occupé par des habitants hors métropole et 90% de leurs trajets se font en voiture.